

## UNE ANNEE DU PARC EN BREF 2011

2011 : le Parc a déposé sa charte en janvier 2011 auprès de l'OFEV. L'année a été ponctuée par un important travail de suivi de cette candidature qui a abouti à son acceptation (parc d'importance nationale) en septembre 2011. L'équipe de coordination a subi plusieurs modifications au cours de l'année avec un réel renforcement de ses forces de travail. Ainsi, le Parc a poursuivi la réalisation de ses projets en cours et en a mis en œuvre de nouveaux.

### Vers le label Parc naturel régional

Le 7 janvier 2011, le Parc déposait auprès de l'OFEV sa charte et une demande de soutien financier pour la phase d'exploitation du Parc 2012 – 2015. Le 29 juin, les représentants de l'OFEV ont effectué auprès du Parc une visite d'évaluation. Le 6 septembre, l'OFEV a accepté notre Parc comme parc d'importance nationale (parc naturel régional) en lui octroyant le soutien financier demandé, soit 1,6 millions de francs pour la période 2012 – 2015 (400'000.- par année). Le 27 septembre 2011, à Berne, les cantons de Fribourg et Vaud, le Parc négociaient la convention programme avec la Confédération (2012-2015), avant une procédure formelle (publication dans la Feuille fédérale) et la signature par les cantons et l'OFEV.



## **L'assemblée générale du 29 mai 2011 à Cerniat et les états généraux du 17 février 2011 à Montbovon**

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le 29 mai à l'hôtel de La Berra à Cerniat, elle a été précédée par une présentation du projet *chèvres de service* par Jacques Perritaz et Didier Girard. L'assemblée a élu Philippe Randin, président de l'association, au conseil du Parc comme membre libre puisque jusqu'ici il représentait la commune de Château-d'Œx ainsi que le nouveau président de la commission tourisme en la personne de Fabien Mauron (directeur de la Gruyère Tourisme).

Les états généraux du Parc 2011 se sont tenus à la salle intersociété de Montbovon le 17 février et avaient pour thèmes : *produits du terroir, que peut apporter le Parc ?* (présentation du projet du Label produits Parc) ; *tourisme du Parc*, situation et nouveaux projets. Quelques 80 participants ont débattu des produits du Parc et de son tourisme.

Au 31 décembre 2011, l'association compte 617 membres (avec droit de vote), soit une augmentation de 12 membres par rapport à 2010. Un statut quo malgré la démission (pour non paiement de deux années consécutives de cotisations) d'une quinzaine de membres.

### **Conseil du Parc et comité**

Le conseil du Parc a siégé à 4 reprises et le comité à 5 reprises. Les commissions et les groupes de travail n'ont pas chômé en 2011, même si toutes les actions n'ont pas la même visibilité, 94 procès-verbaux et notes de séance attestant autant de réunions. Au total, cela a impliqué quelques 250 personnes.

Après les élections communales et municipales dans les cantons de Fribourg et Vaud, les représentants des communes auprès du conseil ont été en partie changés.

Délégués actuels des communes au conseil : Eric Barras (Châtel-sur-Montsalvens), Didier Butikofer (Crésuz), Romain Castella (Haut Intyamon), Jacques Demierre (Cerniat), Alain Feissli (Montreux), Viviane Gachet (Charmey), Catherine Grin (Rossinière), Stéphane Henchoz (Château-d'Œx), Roland Kaeser (Bas Intyamon), Philippe Mercier (Grandvillard), Philippe Morier (Ormont-Dessous), Annik Morier-Genoud (Villeneuve), Igor Rinaldi (Veytaux), Clairemonde Yersin (Rougemont). Les 14 délégués des communes au conseil sont entourés de 12 autres membres (pour un total de 26 et un maximum possible de 27) : Philippe Randin, président ; Pascal Tercier, vice-président ; Vincent Grangier, président de la commission agriculture ; Fabien Mauron, président de la commission tourisme ; Christophe Rémy, président de la commission nature ; Frédéric Blum, Flendruz ; Gonzague Charrière, Charmey ; Flourentzos Flourentzou, Glion ; Philippe Jolliet, Les Moulins ; Toni Ludi, Les Granges ; Pascal Oesch, Flendruz ; Martin von der Aa, Villeneuve.

## **La coordination**

En 2011, la coordination était composée de François Margot et Patrick Rudaz coordinateurs (engagés depuis le 1 janvier 2011 à 50%), Julien Vuilleumier chargé de missions en tourisme et communication (à 50% jusqu'au 1 août 2011, depuis lors à 40%), Didier Girard chargé de missions en agriculture et nature (80%), Christine Fuhrer, assistante administrative et comptable (engagée à 80 % depuis le 1 avril 2011, 70% depuis le 1 septembre 2011), Isabelle Daccord, chargée de missions en communication (à 50% depuis le 12 avril 2011). La coordination a été étoffée par plusieurs civilistes : Nicolas Fauquex du 1 janvier au 18 août 2011 ; Marc Buttica du 1 janvier au 15 avril 2011 ; Patrick Durrer du 4 avril au 24 juin 2011 ; Yves Bonzon du 15 août au 23 décembre 2011 ; Gilles Cherix du 17 octobre au 31 décembre 2011 ; Erwann Dayot du 24 octobre au 26 décembre 2011. La coordination a été renforcée en fin d'année par Mélanie Oguey, assistante de projet tourisme et sensibilisation (20%, du 1 novembre au 31 décembre 2011) et Nicolas Fauquex, collaborateur à divers projets (100%, du 1 novembre au 31 décembre 2012).

La coordination a géré les projets et actions menés par les commissions et groupes de projet. Elle a participé à plusieurs réunions avec les cantons de Fribourg et Vaud, avec l'OFEV et divers organismes et associations. La coordination maintient le contact avec le *Réseau des parcs suisses* en participant au comité, à diverses réunions, séances et échanges. Le Parc a organisé les 5 et 6 juin 2011 à Rossinière l'assemblée annuelle et les journées d'échange d'expériences de ce réseau présidé par Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat valaisan.

## **La commission agriculture**

La commission agriculture, présidée par Vincent Grangier, a développé ses projets comme la gestion et l'extension des réseaux écologiques, le projet chèvres de service, la valorisation de la viande et du fromage (label Parc et création en fin d'année d'une commission spécifique) et la gestion des effluents (petit lait).

Le projet *réseaux écologiques* vise, sur une base volontaire, la mise en réseaux des surfaces agricoles de compensations écologiques. Le périmètre des réseaux couvre toute la partie fribourgeoise du Parc : celui de l'Intyamont, antérieur au Parc, a déposé le rapport intermédiaire de sa deuxième phase, celui de la vallée de la Jogne, premier réseau créé par le Parc, est en voie de renouvellement. Pour le Pays-d'Enhaut (incluant la région des Mosses), le canton de Vaud a reconnu le réseau avec effet rétroactif en 2010 tout en demandant une étude complémentaire (déposée en octobre) pour les espèces cibles. 24 agriculteurs ont, pour l'instant, adhéré à ce réseau et 4 attendent leur intégration. Pour la région des Rochers-de-Naye, une séance d'information, à laquelle ont participé 14 agriculteurs, a eu lieu le 24 novembre. Le périmètre de ce réseau devrait dépasser les limites du Parc et regrouper une trentaine d'agriculteurs. La réalisation par les agriculteurs des mesures prévues dans leur contrat *réseau OQE* leur donne droit à des primes *réseau* financées par la politique agricole. En 2011 le montant global versé aux agriculteurs des 3 réseaux en vigueur dans le Parc se monte à quelques 233'000 francs.

Le projet *Troupeau de service et entretien des PPS* comporte plusieurs volets : le débroussaillage et l'entretien de la parcelle du Dévin (Cerniat, soutenu notamment par le *Fonds suisse du paysage*) ; la constitution de données techniques et financières permettant de mieux définir les conditions d'entretien de parcelles agricoles avec des troupeaux de service ; l'identification des prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS), menacés d'embroussaillage. Sur la base de ces éléments la conservation de la nature du canton de Vaud a décidé la restauration de trois alpages PPS situés sur la commune de Rossinière. Dans ce cas, une coupe a été effectuée au printemps par le groupement forestier du Pays-d'Enhaut (suite des travaux en hiver 2011 – 2012). De son côté la commission cherche à créer des troupeaux de chèvres dans chaque région et à améliorer leurs conditions d'exploitation (main-d'œuvre et financement).

Le projet *influence de la lune sur la repousse des buissons dans les pâturages* a été initié. Il consiste à comparer les repousses d'épines noires et d'églantiers suite à la coupe 2 jours avant et 2 jours après la pleine lune de novembre et mars pendant trois années consécutives.

Les travaux des groupes de projet *viande de bœuf* et *gamme fromages* ont abouti à la réalisation d'un règlement du Parc pour le *Label Produit*, accepté par le Conseil du Parc. Une commission label Produit a été créée et validée par le conseil. Sous la présidence de Romain Castella, elle intègre des producteurs et les interprofessions du Gruyère AOC, du vacherin fribourgeois AOC et L'Etivaz AOC, qui coopèrent activement à la démarche. Elle a siégé pour la première fois en décembre proposant au comité 11 conventions de partenariat pour la labellisation d'une soixantaine de produits laitiers et fromagers ainsi que de la viande de bœuf.

Le groupe de projet *gestion des effluents* a poursuivi ses travaux avec des visites d'installations et des rencontres avec divers organismes cantonaux et recherche d'exploitants pour une expérience pilote.

### **La commission nature**

La commission nature, présidée par Christophe Rémy, a développé les projets *Vergers hautes tiges*, *espèces forestières* et *châtaigneraie Villeneuve*. Elle a mis en route un projet pilote *points forts de la nature* (observatoire de la grande faune) et un inventaire des *espèces cibles*.

Le projet *Vergers hautes tiges* s'est poursuivi avec la plantation de 44 arbres en 2011 sur un total de 201 arbres hautes tiges plantés dans le Parc. Un cours de taille s'est déroulé à Charmey le 12 mars avec la participation de 32 personnes. Le groupe de projet a visité le verger de la Chartreuse de la Valsainte (Cerniat) : 534 arbres fruitiers pour un total de 562 variétés greffées. Des journées de détermination des cerisiers ont eu lieu en juin et en juillet ; actuellement 109 variétés fruitières ont été identifiées avec certitude dans le Parc : 71 pommiers, 16 poiriers, 9 pruniers et 13 cerisiers, des fiches descriptives ont été élaborées pour 30 d'entre elles.

*Espèces forestières prioritaires et mesures sylvicoles en faveur de la biodiversité*, après la réalisation d'une carte des secteurs d'interventions en faveur des espèces prioritaires sur le canton de Vaud, ce projet a mené une étude identique sur la partie fribourgeoise du Parc. Le rapport final avec description des mesures prioritaires par secteur a été remis aux gardes forestiers.

Le projet *châtaigneraie Villeneuve* soutenu notamment par le *Fonds suisse du paysage* a réalisé les premiers travaux forestiers (coupes et remise en état du terrain, ensemencement) sur 1,57 ha. Les travaux de plantations ont été différés suite à des mesures cantonales de prévention face à l'apparition en Suisse, et notamment dans le Chablais d'un nouveau ravageur, le cynips du châtaignier. Une association des propriétaires (21 membres) a été fondée en novembre.

Un groupe de projet a travaillé à la création d'une liste des *espèces cibles* spécifiques au Parc sur la base des listes cantonales et fédérales et de celle élaborée pour l'OFEV par le bureau UNA. But : disposer d'une liste de référence et créer des liens entre les projets et les mesures potentielles.

Le projet pilote *Observatoire de la grande faune* s'inscrit dans le cadre plus large des inventaires des patrimoines du Parc (nature, patrimoines villageois et alpestre). En 2011, les chasseurs du Pays-d'Enhaut et le Parc ont préparé un projet d'implantation de cet observatoire dans un lieu soumis à une servitude de Pro Natura. Le dossier est en phase d'analyse.

### **La commission tourisme**

La commission tourisme, présidée par Fabien Mauron, a commercialisé LE GRAND TOUR, gère les aspects touristiques du Parc, suivi le projet culture, mis en œuvre de nouveaux projets comme les *Relais Info et Points i du Parc*, la *Découverte des villages et les sens du Parc*.

Le balisage du GRAND TOUR a été débuté avec les étapes Charmey - Cabane des Marrindes et Charmey – Cabane de Bounavaux. La vente des forfaits GRAND TOUR a été moyenne en 2011 (conditions météo déplorables) avec 11 forfaits. Par contre, il est toujours plus effectué par des individuels sans vente de forfaits et on peut même estimer que pour la saison 2011, c'est environ 400 personnes qui ont parcouru cet itinéraire. Un nouveau dépliant (avec deux versions, française et allemande) a été publié et distribué. Le site legrandtour.ch a été transformé et modernisé avec des outils cartographiques. L'entier de ces adaptations a été traduit en allemand.

Deux rencontres avec les prestataires touristiques du Parc (offices, hôteliers, musées, etc.) ont été organisées (17 mai au Château de Chillon et 17 novembre à Albeuve). Elles ont permis de diffuser diverses informations autour du tourisme et de fructueux échanges. A Rossinière (juin – septembre), le Parc a collaboré avec le festival Alt+ 1000 (photographies de montagne) pour une résidence d'artiste. Le photographe allemand Otto Olaf Becker a réalisé un inventaire photographique du Parc exposé en partie dans le festival. Une cinquantaine de photographies ont été offertes au Parc et déposées au musée de Charmey.

Le *Relais Info* de L'Étivaz a été réalisé et inauguré le 4 juin 2011. Le Relais Info a bien fonctionné (au regard des réapprovisionnements en documentations). A partir du thème (économie alpestre), une carte de chalets à visiter est en place avec un dépliant spécifique qui réunit toutes les propositions.

*Les sens du Parc* ont été mis sur le marché en mai. Cela a donné au Parc une excellente visibilité et réalisé le retour commercial le plus important depuis la création du Parc. Cinq offres ont été réalisées et commercialisées. Ces offres ont attiré 523 personnes dont 63 enfants. Nous avons encaissé 18'675.- pour un retour financier au Parc de 3'600.-. Deux activités ont été particulièrement suivies : les saveurs sauvages de Judith Baumann et Françoise Rayroud, la légende de la fontaine de Lessoc. Cela a provoqué d'excellents retours dans la presse, au total 10 articles sans oublier un clip estival de 2 minutes sur TF1.

## **La commission communication**

La commission communication (responsable de la communication Patrick Rudaz) a appliqué la stratégie 2011 : publication de quatre *Objectif Parc* (lettres d'information destinée aux membres de l'association et aux partenaires du Parc), publication de deux Parc'Info (journal du Parc distribué en tout ménage dans les communes du Parc, le second numéro a aussi été distribué en ville de Montreux) ; appui aux divers projets et actions du Parc ; réalisation d'une carte de vœux ; suivi de la ligne graphique et son adaptation à la charte graphique des parcs suisses (OFEV).

Le site [www.pnr-gp.ch](http://www.pnr-gp.ch) a été maintenu en l'état d'une plate-forme de téléchargement. Depuis l'automne, un groupe de projet et un civiliste ont travaillé à la création d'un nouveau site qui sera mis en ligne en mai 2012.

Le Parc a participé à la Bénichon des Fribourgeois de Montreux (un week-end) à l'invitation de Montreux et au salon des alpages au Diableret (un week-end).

L'activité communication du Parc a généré des retours dans les medias (presse, radio, sites web) autant qualitatives que quantitatives en 2011 avec 89 coupures de presse, contre 59 en 2010.

## **La sensibilisation à la nature**

Un concept de sensibilisation à la nature a été réalisé et déposé auprès de l'OFEV en juin. La coordination a travaillé sur quatre axes prioritaires : *Parc à la carte*, *projet écoles*, *journées du Parc 2011*, prévention auprès des adeptes de la raquette à neige.

En 2011, pour la deuxième fois, le Parc a édité son programme annuel, *Parc à la carte*, qui est devenu un projet à part entière. 362 personnes dont 160 enfants ont participé à des manifestations ou activités (28 au total) organisées par le Parc.

Le *projet écoles* s'est concentré en début d'année sur la diffusion du film autour du tarier des prés et des visites d'exploitation dans l'Intyamont ainsi que des animations proposées par Pro Natura (animatura). Ce sont quelques 1540 enfants des divers cercles scolaires du Parc qui y ont participé. Le programme 2011 – 2012 sur le thème de la forêt a été lancé à l'automne avec des visites en forêt pour les classes dans un premier temps et chez des artisans du bois dans un second. En 2011 (visites en forêt), c'est plus de 860 enfants qui en ont bénéficié.

Les *journées du Parc 2011* se sont déroulées les 28 et 29 mai 2011 sur le thème des patrimoines immatériels. Au cinéma de Château-d'Œx, conférences et film, à Grandvillard marché artisanal. Pour une fréquentation globale d'environ 600 personnes.

Un dépliant *Neige sauvage* (Mountain wilderness) a été distribué par le Parc à l'attention des adeptes de la raquette à neige avec un dossier documenté en consultation dans les magasins de sports, les hôtels, les offices du tourisme. Une collaboration a été établie avec l'école suisse de ski de Charmey.

## **La commission bois**

La commission bois, sous la présidence de Michel Niquille, a suivi en particulier le projet pilote CO<sub>2</sub>, dont le but est d'élaborer un projet (PDD) pour la génération de crédits carbone regroupant les projets de chauffage à distance du Parc. Plusieurs projets mis ensemble permettraient d'avoir un tonnage carbone suffisant pour une telle démarche, mais le démarrage de ces projets ne coïncide pas toujours et ils ne sont pas réalisés par une seule société ou collectivité. C'est pourquoi une proposition reposant sur un projet modèle, à savoir celui de Rougemont, a été préparée avec un consultant spécialisé, Yvan Bucciol. En février 2011 l'esquisse transmise à l'OFEV a pu être discutée et une entrée en matière (sous certaines conditions) nous a été communiquée.

Un inventaire des projets susceptibles d'être intégrés dans ce dossier a été élaboré en collaboration avec le bureau Energie Concept. Il a permis d'identifier les besoins régionaux en bois énergie et de les comparer avec le potentiel bois énergie disponible, déterminé avec les forestiers. Il en est ressorti que c'est surtout au Pays-d'Enhaut qu'il existe encore une importante quantité de bois énergie mobilisable, cette source d'énergie renouvelable étant déjà bien exploitée dans les autres régions du Parc (totalement pour ce qui concerne la Jogne).

Le 22 juillet, une visite de la centrale de chauffage à distance à bois de Châtel Saint Denis couplée à une présentation de la société EBL a réuni une vingtaine de membres de la commission bois, de la commission énergie et du conseil du Parc. L'option a été prise de poursuivre le projet CO<sub>2</sub> dans une première étape avec les trois communes du Pays-d'Enhaut, avec une gouvernance de projet à mettre en place dans cette région.

## **La commission énergie**

La finalisation des plans des énergies communaux dans le cadre du processus *Cité de l'énergie* a été la priorité de la commission énergie, composée de délégués des 14 communes d'un conseiller *Cité de l'énergie*, sous la responsabilité de François Margot. Ces plans des énergies ont été terminés dans le cadre du projet Parc pour toutes les communes à l'exception de Montreux, qui dispose déjà d'un concept énergétique, et de Rougemont, engagée dans ce travail de manière indépendante. Les délégués des communes ont échangé sur leur manière de s'organiser pour mettre en œuvre ces plans. Un cours pour concierges communaux a été proposé en coopération avec le délégué à l'énergie de Montreux, mais il a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes. Compte tenu du potentiel d'économie immédiate et gratuite d'énergie (et d'argent) que représente une bonne gestion des équipements communaux ce cours sera remis à l'ordre du jour en 2012.

# Budget et comptes 2009 - 2011

Fiche de projet	BUDGET CADRE 2009-2011		Comptes 2009 - 2010 -2011						TOTAL 2009-2011		
	par projet partiel	%	2009		2010		2011		charges	recettes	%
<b>Paysage rural et villageois</b>	<b>200'000</b>	<b>11%</b>	<b>49'187.57</b>	<b>10'440.00</b>	<b>43'494.75</b>	<b>10'250.00</b>	<b>117'546.98</b>	<b>78'855.95</b>	<b>210'229.30</b>	<b>99'545.95</b>	<b>13%</b>
Vergers & arbres hautes tiges	140'000		44'550.07	10'440.00	30'775.80	5'250.00	27'889.65	5'850.00	103'215.52	21'540.00	
Murs en pierres sèches	10'000		4'078.00		-		4'219.22		8'297.22	-	
Tavillons	15'000		559.50		5'014.65		1'119.67		6'693.82		
Châtaigneraie	-		-		7'704.30	5'000.00	82'706.58	73'005.95	90'410.88	78'005.95	
Exploration	35'000		-		-		1'611.86		1'611.86	-	
<b>Habitats et espèces cibles</b>	<b>71'000</b>	<b>4%</b>	<b>7'230.90</b>	<b>-</b>	<b>26'246.67</b>	<b>-</b>	<b>31'072.49</b>	<b>-</b>	<b>64'550.06</b>	<b>-</b>	<b>4%</b>
Carte de sensibilité	36'000		3'488.90		4'471.35		3'622.80		11'583.05	-	
Etudes espèces cibles	-		-		-		15'639.13		15'639.13	-	
Prévention espèces cibles	-		3'742.00		18'259.42		1'284.49		23'285.91	-	
Points forts nature	-		-		3'515.90		9'578.21		13'094.11	-	
Exploration	35'000		-		-		947.86		947.86	-	
<b>Tourisme nature</b>	<b>280'000</b>	<b>16%</b>	<b>56'329.20</b>	<b>13'776.00</b>	<b>114'935.69</b>	<b>21'963.20</b>	<b>154'764.04</b>	<b>3'124.00</b>	<b>326'028.93</b>	<b>38'863.20</b>	<b>20%</b>
Grand Tour et Chemins du gruyère, communication tourisme	60'000		35'493.10	13'776.00	60'308.15	21'963.20	61'370.75	3'124.00	157'172.00	38'863.20	
Relais du parc	80'000		8'310.80		38'349.09		27'354.03		74'013.92	-	
Concept tourisme nature / sens du Parc	45'000		3'311.35		6'477.75		65'327.30		75'116.40	-	
Excursions et exploration	95'000		9'213.95		9'800.70		711.96		19'726.61	-	
<b>Forêt et filière du bois</b>	<b>121'000</b>	<b>7%</b>	<b>6'488.70</b>	<b>-</b>	<b>16'917.60</b>	<b>-</b>	<b>970.61</b>	<b>-</b>	<b>24'376.91</b>	<b>-</b>	<b>1%</b>
Etude filière	71'000		5'396.70		-		56.50		5'453.20	-	
Pellets	-		1'092.00		16'917.60		21.60		18'031.20	-	
Exploration	50'000		-		-		892.51		892.51	-	
<b>Agriculture</b>	<b>218'000</b>	<b>12%</b>	<b>42'410.85</b>	<b>5'857.75</b>	<b>71'261.90</b>	<b>38'764.30</b>	<b>114'057.29</b>	<b>53'603.65</b>	<b>227'730.04</b>	<b>98'225.70</b>	<b>14%</b>
Groupement	67'000		4'738.00		4'360.45		1'442.18		10'540.63	-	
Réseaux écologiques	80'000		35'042.75	5'857.75	42'840.25	4'470.20	38'303.49	24'693.65	116'186.49	35'021.60	
PPS, Troupeau de service	-		2'162.10		18'892.30	34'294.10	26'645.83	28'910.00	47'700.23	63'204.10	
Petit-Lait (effluents)	-		-		-		20'828.35		20'828.35	-	
Projet Lune	-		-		-		23'892.15		23'892.15	-	
Exploration	71'000		468.00		5'168.90		2'945.29		8'582.19	-	
<b>Produits et services du DD</b>	<b>90'000</b>	<b>5%</b>	<b>2'858.00</b>	<b>-</b>	<b>6'468.05</b>	<b>-</b>	<b>26'803.76</b>	<b>-</b>	<b>36'129.81</b>	<b>-</b>	<b>2%</b>
Label Produit et coopération AOC et produits de terroirs	40'000		858.00		6'468.05		25'496.41		32'822.46	-	
Projet plantes compagnes	-		2'000.00		-		1'076.28		3'076.28	-	
Exploration	50'000		-		-		231.07		231.07	-	
<b>Energie</b>	<b>170'000</b>	<b>10%</b>	<b>3'705.00</b>	<b>-</b>	<b>54'743.00</b>	<b>32'000.00</b>	<b>53'727.35</b>	<b>21'666.00</b>	<b>112'175.35</b>	<b>53'666.00</b>	<b>7%</b>
Label cité de l'énergie	55'000		1'911.00		44'953.00	32'000.00	30'877.59	21'666.00	77'741.59	53'666.00	
Etude de faisabilité "CO2"	70'000		1'248.00		9'322.00		22'820.93		33'390.93	-	
Exploration	45'000		546.00		468.00		28.83		1'042.83	-	
<b>Mobilité durable</b>	<b>67'000</b>	<b>4%</b>	<b>238.50</b>	<b>-</b>	<b>23'050.43</b>	<b>680.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23'288.93</b>	<b>680.00</b>	<b>1%</b>
Concept	45'000		238.50		13'798.70	680.00	-	-	14'037.20	680.00	
Exploration	22'000		-		9'251.73		-	-	9'251.73	-	
<b>Solidarité</b>	<b>47'000</b>	<b>3%</b>	<b>385.00</b>	<b>-</b>	<b>640.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'025.00</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
Handicap	15'000		385.00		640.00		-	-	1'025.00	-	
Exploration	32'000		-		-		-	-	-	-	
<b>Sensibilisation</b>	<b>218'000</b>	<b>12%</b>	<b>53'104.80</b>	<b>-</b>	<b>82'787.15</b>	<b>310.00</b>	<b>114'187.09</b>	<b>27'387.00</b>	<b>250'079.04</b>	<b>27'697.00</b>	<b>15%</b>
Sensi écoles & biodiversité	100'000		50'177.45		24'746.82		31'606.57		106'530.84	-	
Ecoles 2011-2012	-		-		-		-		-	-	
Parc à la carte	80'000		2'596.15		52'963.08	310.00	67'989.11	27'387.00	123'548.34	27'697.00	
Journées du parc	38'000		331.20		5'077.25		12'182.15		17'590.60	-	
Exploration	-		-		-		2'409.26		2'409.26	-	
<b>Culture</b>	<b>85'000</b>	<b>5%</b>	<b>1'377.50</b>	<b>-</b>	<b>22'779.60</b>	<b>-</b>	<b>47'427.70</b>	<b>-</b>	<b>71'584.80</b>	<b>-</b>	<b>4%</b>
Salon des artistes et artisans	15'000		1'000.00		18'379.85		5'337.82		24'717.67	-	
Culture et paysage	40'000		377.50		1'294.75		42'089.88		43'762.13	-	
Exploration	30'000		-		3'105.00		-		3'105.00	-	
<b>Communication</b>	<b>190'000</b>	<b>11%</b>	<b>77'750.58</b>	<b>-</b>	<b>71'592.96</b>	<b>500.00</b>	<b>122'931.78</b>	<b>4'300.00</b>	<b>272'275.32</b>	<b>4'800.00</b>	<b>17%</b>
Provisions pir projets	190'000		77'750.58		71'592.96	500.00	122'931.78	4'300.00	272'275.32	4'800.00	
<b>Divers</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15'000.00</b>	<b>-</b>	<b>15'000.00</b>	<b>-</b>	<b>1%</b>
Provisions pir projets	-		-		-		15'000.00		15'000.00		
<b>Sous total projets</b>	<b>1'757'000</b>	<b>100%</b>	<b>301'066.60</b>	<b>30'073.75</b>	<b>534'917.80</b>	<b>104'467.50</b>	<b>798'489.09</b>	<b>188'936.60</b>	<b>1'634'473.49</b>	<b>323'477.85</b>	<b>100%</b>
<b>Gestion</b>	<b>400'000</b>	<b>-</b>	<b>170'194.90</b>	<b>-</b>	<b>231'115.81</b>	<b>-</b>	<b>291'475.78</b>	<b>4'000.00</b>	<b>692'786.49</b>	<b>4'000.00</b>	<b>-</b>
Coordination et administration	400'000		170'194.90		231'115.81		291'475.78	4'000.00	692'786.49	4'000.00	
<b>Charte</b>	<b>165'000</b>	<b>-</b>	<b>71'472.85</b>	<b>-</b>	<b>105'798.95</b>	<b>-</b>	<b>29'494.83</b>	<b>-</b>	<b>206'766.63</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Charte	165'000		71'472.85		105'798.95		29'494.83		206'766.63		
<b>Villes portes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'328.45</b>	<b>-</b>	<b>1'512.01</b>	<b>-</b>	<b>2'840.46</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	-		-		1'328.45		1'512.01		2'840.46		
<b>Réseau suisse des Parcs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10'002.90</b>	<b>3'354.30</b>	<b>9'076.45</b>	<b>4'171.60</b>	<b>14'641.00</b>	<b>11'692.00</b>	<b>33'720.35</b>	<b>19'217.90</b>	<b>-</b>
	-		10'002.90	3'354.30	9'076.45	4'171.60	14'641.00	11'692.00	33'720.35	19'217.90	
<b>Sous total gestion</b>	<b>565'000</b>	<b>-</b>	<b>251'670.65</b>	<b>3'354.30</b>	<b>347'319.66</b>	<b>4'171.60</b>	<b>337'123.62</b>	<b>15'692.00</b>	<b>936'113.93</b>	<b>23'217.90</b>	<b>-</b>
<b>Totaux (DEPENSES)</b>	<b>2'322'000</b>	<b>-</b>	<b>552'737.25</b>	<b>33'428.05</b>	<b>882'237.46</b>	<b>108'639.10</b>	<b>1'135'612.71</b>	<b>204'628.60</b>	<b>2'570'587.42</b>	<b>346'695.75</b>	<b>-</b>

## Recettes 2009 - 2011

Fiche de projet	BUDGET CADRE 2009-2011		Comptes 2009 - 2010 -2011			TOTAL 2009-2011		
	par projet partiel	%	2009	2010	2011	charges	recettes	%
<b>Contribution Confédération</b>	<b>1'053'000</b>	<b>44%</b>						
Oparcs	1'050'000		350'442.00	304'246.00	342'794.00		997'482.00	39%
Autres	3'000		-	-	-		-	
<b>Contributions cantonales</b>	<b>606'000</b>	<b>26%</b>						
Vaud "parcs"	300'000		103'180.00	103'180.00	128'180.00		334'540.00	25%
Fribourg "parcs"	300'000		100'000.00	100'000.00	100'000.00		300'000.00	
Cantons autres	6'000		-	-	-		-	
<b>Contributions propres</b>	<b>608'000</b>	<b>26%</b>						
Communes	402'000	17%	134'082.00	136'361.00	136'938.00		407'381.00	16%
Autres membres	45'000		21'890.00	24'670.19	26'410.11		72'970.30	
Partenaires	54'000		5'180.00	4'690.00	1'400.00		11'270.00	
Sponsors	80'000		200.00	211.00	13'062.90		13'473.90	
Provision pour perte sur débiteurs dou	-		-	-	-5'500.00		-5'500.00	
Report des recettes générées	-		33'428.05	108'639.10	204'628.60		346'695.75	
Autres produits	-		28'480.00	30'750.00	-		59'230.00	
Contributions en nature communes	12'000				22'000.00			
Contributions en nature autres	15'000		5'336.70	3'198.50	-		30'535.20	
<b>Prestations en nature</b>	<b>100'000</b>	<b>4%</b>						
Communes vaudoises	35'000		-	-	-		-	0%
Communes fribourgeoises	35'000		-	-	-		-	
Autres membres et partenaires	30'000		-	-	-		-	
<b>Produits hors exploitation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>						
Intérêts financiers	-		89.10	245.20	286.25		620.55	
Produits divers	-		1'090.00	698.50	-		1'788.50	
<b>Totaux (RECETTES)</b>	<b>2'367'000</b>	<b>100%</b>	<b>783'397.85</b>	<b>816'889.49</b>	<b>970'199.86</b>		<b>2'570'487.20</b>	<b>100%</b>
<b>Résultat</b>	<b>45'000</b>		<b>230'660.60</b>	<b>-65'347.97</b>	<b>-165'412.85</b>		<b>-100.22</b>	

## Bilan au 31 décembre 2011

		<b>Actifs</b>		
		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
<b>10</b>	<b>Actifs mobilisés</b>			
<b>100</b>	<b>Disponibles</b>			
1000	Caisse	83.40	1'119.20	414.65
1010	CCP	2'343.75	1'209.70	1'500.05
1025	Banque Raiffeisen 36622.03	172'876.64	207'018.90	-
1025	Banque Raiffeisen 36622.58 "chèvres"	39'897.90	13'167.00	22'529.55
<b>104</b>	<b>Réalisable court terme</b>			
1050	Débiteurs	42'338.95	131'792.90	388'228.95
1059	Provision pour perte s/débiteur douteux	-5'500.00	-	-
1051	Impôt anticipé	194.01	211.04	130.84
<b>109</b>	<b>Actifs transitoires</b>			
1090	Produits à encaisser	-	-	174.50
1091	Charges payées d'avance	6'756.60	1'576.50	461.50
<b>11</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
1120	Mobilier de bureau	1.00	-	254.00
1130	Collection photos Otto Olaf Becker	1.00		
		<b>258'993.25</b>	<b>356'095.24</b>	<b>413'694.04</b>

		<b>Passifs</b>		
		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
<b>20</b>	<b>Fonds étrangers</b>			
<b>200</b>	<b>Exigibles à court terme</b>			
2000	Créanciers	48'113.80	114'131.54	109'434.17
<b>209</b>	<b>Passifs transitoires</b>			
2091	Charges à payer	55'217.30	2'151.80	2'550.00
	<b>Provisions à court terme</b>			
2093	Provision "verger taille des arbres"	23'766.00	24'150.00	20'700.00
2096	Provision "bons" Parc à la carte	858.00	-	-
2097	Provision Réseau OQE Pays-d'Enhaut	15'205.80	-	-
2098	Provision Réseau OQE Jogne	363.30	-	-
2099	Provisions diverses (décisions comité)	65'220.00	-	-
<b>21</b>	<b>Fonds propres</b>			
<b>210</b>	<b>Fonds propres</b>			
2591	Capital	215'661.90	281'009.87	50'349.27
Résultat de l'exercice		<b>-165'412.85</b>	<b>-65'347.97</b>	<b>230'660.60</b>
		<b>258'993.25</b>	<b>356'095.24</b>	<b>413'694.04</b>

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

---

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (comprenant le bilan et le compte de pertes et profits) de l'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

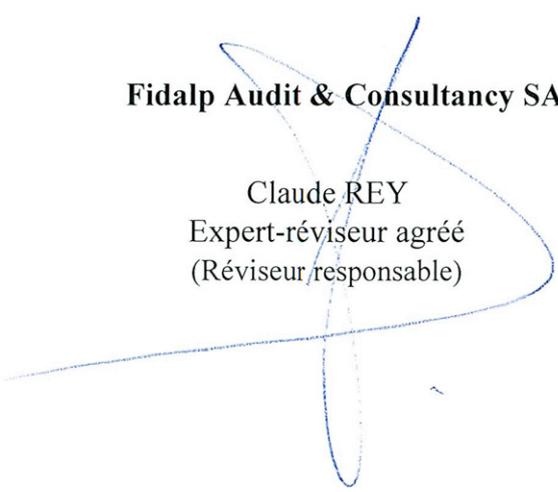
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**Fidalp Audit & Consultancy SA**

Claude REY  
Expert-réviser agréé  
(Réviser responsable)



Aigle, le 7 mai 2012



**Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut**

**Place du village 6, 1660 Château-d'Œx  
026 924 76 93**

**[info@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:info@gruyerepaysdenhaut.ch)**

**[www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch)**